

Notes de lecture

Laura Lee Downs – *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*

(2002). Paris, Albin Michel « L'évolution de l'humanité », 463 p.

En rendant hommage à Robert Paxton au début de son ouvrage, Laura Lee Downs, professeure d'histoire à l'université du Michigan, affirme qu'elle souhaite être une historienne « politiquement et moralement engagée ». Ce qu'elle est au long de ces quatre cents pages, par lesquelles elle apporte sa contribution à l'élaboration d'une histoire de la division sexuelle du travail, en perpétuelle construction et déconstruction. Elle analyse ensemble, d'une part l'évolution de la production capitaliste vers la modernité, c'est-à-dire vers une rationalité qui amène une division et une standardisation toujours plus poussées du travail, d'autre part la pérennité ou l'évolution chaotique d'une compréhension sexuée de la société. Menant une étude parallèle dans deux pays, la France et l'Angleterre, à la fois semblables et différents, l'auteure peut approcher un certain nombre de constantes et analyser en profondeur un phénomène vu, jusqu'ici, soit comme assez immuable, soit comme insaisissable dans sa fluidité.

Pour faciliter son entreprise, elle centre sa recherche sur une période de bouleversement cataclysmique : la première guerre mondiale. Certes, la division sexuelle du travail n'était pas nouvelle ; l'auteure corrige d'ailleurs, en passant, le regard stéréotypé que l'on porte encore fréquemment sur les conséquences de la guerre, pour les femmes. Non, elles n'ont pas commencé, alors, à travailler à l'extérieur, les ouvrières, notamment, étaient déjà nombreuses avant 1900. Cependant, depuis cette date on assistait, surtout en Angleterre – l'évolution sera un peu plus tardive en France – à une diminution du nombre des femmes salariées ; si on les rencontrait dans les usines de pointe (industrie électrique, par exemple), elles étaient beaucoup moins présentes qu'autrefois dans les secteurs traditionnels, comme celui du textile. Les soldats étant au front, et la guerre s'avérant très vite une guerre de matériel, il fallut faire appel à elles pour exercer des « métiers d'hommes », tout particulièrement dans un fief jusqu'alors masculin : la métallurgie. Dans le même temps, les secteurs employant une main-d'œuvre féminine connaissaient, du fait de la guerre, un chômage croissant ; les foyers ouvriers où rentraient ha-

bituellement deux salaires perdaient, en même temps, celui de l'homme sous les drapeaux, celui de la femme au chômage. Travailler dans une usine de guerre était une chance, malgré des conditions très dures et très dangereuses : « *Il n'y a plus de droits ouvriers, de lois sociales, il n'y a plus que la guerre* » affirmait un homme politique français. Tandis que les patrons de la métallurgie découvraient l'utilité d'une main-d'œuvre féminine bon marché – à condition qu'on la cantonne dans des postes spécifiquement définis, par eux, comme *féminins*, ce que permettait la nouvelle organisation du travail –, les syndicats, après une période de rejet de ces ouvrières, qui pour eux n'avaient aucun sens de la solidarité prolétarienne et ne cherchaient qu'à toujours gagner plus, tentèrent de les intégrer, tout en cherchant à maintenir le principe d'une stricte division sexuelle du travail.

La fin des hostilités, qui fit rentrer dans leur foyer bon nombre de « *remplaçantes* », maintint à l'usine certaines d'entre elles. Elles y avaient dorénavant leur place spécifique ; il existait des « *métiers de femmes* » à l'intérieur même de l'entreprise métallurgique. La présence massive et indispensable d'ouvrières dans les usines d'armement avait amené des modifications profondes du processus de production (processus fragmenté) et des structures de commandement ; changements qui commençaient à s'esquisser avant 1914,

mais qui alors s'étaient accélérés. Ces nouveautés ne disparurent pas avec le retour de la paix, et permirent de bâtir de nouvelles définitions du travail industriel, de nouvelles catégories. Pour les ouvrières, il n'était pas question du niveau de qualification, alors que celui-ci permettait de classer depuis toujours les ouvriers de la métallurgie, mais de capacités naturelles, innées, liées au sexe. Dans cette nouvelle justification d'une spécificité infériorisante, si le naturel féminin, cher au XIX^e siècle, n'était pas ignoré, il s'agissait moins que par le passé de mettre en avant leurs qualités d'êtres d'intérieur, épouses, mères et ménagères, que d'associer catégoriquement féminité à vitesse, dextérité, et d'affirmer leur incapacité à acquérir une vision globale de l'organisation du travail, donc à occuper une position d'autorité morale et technique dans les ateliers. Les seules pouvant occuper cette position, en France, étant des femmes de classes aisées, les surintendantes d'usine, formées et recrutées pour répondre aux problèmes que posait la gestion sociale de la nouvelle main-d'œuvre constituée de jeunes filles, mais aussi de mères de famille. Elles acquirent peu à peu, avec l'aval du patron, à la fois une autorité sur les ouvrières et une capacité à remettre en question le jugement des chefs d'équipe et contremaîtres. Alors qu'en Angleterre, le critère technique, privilège de certains hommes, continuait davantage à être source d'autorité

dans l'atelier, et que la nécessaire présence des surintendantes, après la fin des hostilités, ne paraissait pas évidente. Si par leur présence, les surintendantes cautionnaient l'idée d'une différence de nature entre ouvrières et ouvriers, donc la division sexuelle du travail, leur position d'autorité subvertissait cette dernière, tout en donnant à voir clairement un antagonisme de classes. Dans les deux pays, la différence entre les sexes, exprimée en termes techniques devenait un mode de gestion du travail industriel. Nouvelles pratiques et femmes étaient, du fait de la guerre, entrées ensemble dans l'atelier, et ce hasard avait facilité l'expression d'une nouvelle conception sexuée des capacités, et du savoir-faire permettant d'adapter la main-d'œuvre aux changements. Paradoxalement, l'idéologie globale ne bougeait pas ; on pouvait toujours affirmer que la place des femmes était dans la famille. La France, hantée par la dénatalité, en faisait une sorte de leitmotiv, alors que les mères y étaient beaucoup plus nombreuses dans les ateliers qu'en Angleterre. Sans nier la traditionnelle organisation sexuée de la société, la nouvelle organisation du travail fait des ouvrières la pierre angulaire de l'usine moderne. Par nature, les femmes sont faites pour le travail répétitif, et elles n'y sont rentables pour l'entreprise que si de bas salaires les poussent à la production ; ainsi pouvait être caractérisé *un poste de travail féminin*,

inséré dans la production rationnelle en série. L'ouvrière n'est plus définie par ce qu'elle produit – à l'homme les matériaux durs comme le fer, à la femme les matériaux fluides comme les tissus – mais en fonction de ses gestes sur la chaîne ou la machine.

L'auteure affirme vouloir sortir d'une vision purement économete de l'organisation de la production : si le but poursuivi est le profit, pour faire travailler ensemble des individus divers, il faut avoir en soi, et partager avec d'autres, une certaine vision hiérarchisée de la société. Elle oppose au monde égalitaire et individualiste des relations dans l'économie de marché, un univers de l'entreprise où toutes les relations sont ordonnées et hiérarchisées, la division sexuelle du travail jouant un rôle important dans ce domaine. Mais, est-il besoin de passer par Aristote pour en arriver à cette constatation ? On pourrait lui reprocher une densité et une profusion de faits qui ne permettent pas toujours de suivre une argumentation pourtant claire quand elle en énonce les principes, si cette abondance un peu brouillonne n'était pas utilisée comme procédé narratif. Elle décrit ainsi la vie quotidienne dans un atelier pendant et après la guerre dans toute sa complexité, la combativité des femmes ; le paragraphe sur la lutte de Boulogne-Billancourt en mai/juin 1917 est exemplaire, les citations donnent à voir le cynisme du discours patronal et syn-

dical. Ce livre fait revivre le passé dans sa richesse, tout en discutant des concepts devenus trop évidents.

Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard

Historienne – GERS
CNRS – Université Paris 8

Bérengère Marques-Pereira – *La citoyenneté politique des femmes* (2003). Paris, Armand Colin « Compact civis », 215 p.

Cet ouvrage vient combler une lacune, aussi bien dans le champ des études de genre que dans celui de la science politique, en proposant une synthèse qui retient l'attention pour plusieurs bonnes raisons. Tout d'abord, l'ouvrage propose la seule synthèse disponible en français sur la question du genre et de la citoyenneté politique. Il articule des perspectives théoriques et historiques, sur l'exclusion des femmes du politique comme sur leur inclusion récente. Il est ainsi constitué de deux parties, la première exposant les théories classiques de philosophie politique ayant cherché à justifier ou à contrer l'exclusion des femmes de la sphère politique et du droit de vote, de Hobbes à Rousseau en passant par John Stuart Mill et Mary Wollstonecraft, et relate dans un deuxième temps les trajectoires contrastées des pays occidentaux (Europe et Amériques) vers l'inclusion politique des femmes, rappelant les stratégies des féministes propres à chaque contexte national pour légitimer la capacité civique

des femmes. La deuxième partie de l'ouvrage aborde des enjeux contemporains en retraçant les évolutions du droit international en faveur de l'égalité politique des femmes, puis Bérengère Marques-Pereira y discute les développements récents en science politique qui ont remis en cause les notions libérales et républicaines de citoyenneté et de représentation pour penser une inclusion des groupes minoritaires et des femmes à travers des politiques de la diversité et de la reconnaissance. Enfin, l'ouvrage se clôt sur une étude des différentes lois de quotas et de parité votées en Europe (Belgique et France particulièrement) et en Amérique latine, analysant leurs réussites ou leurs échecs ainsi que les résistances que ces politiques ont pu rencontrer dans leurs pays respectifs. La perspective fortement interdisciplinaire de l'ouvrage le rend intéressant pour un public varié, allant des historiennes aux politistes en passant par les sociologues du politique, mais surtout, elle permet d'éclairer les développements théoriques et philosophiques sur la citoyenneté et la participation politique par les enjeux propres à chacune de leurs époques, qu'il s'agisse de l'acquisition du suffrage par les femmes au moment de la Révolution française, ou de leur inclusion à la représentation démocratique aujourd'hui.

La citoyenneté politique des femmes comble également une lacune en ce que l'ouvrage dis-

cute et analyse les débats théoriques anglo-saxons sur les politiques de la reconnaissance et la représentation des groupes. Ainsi les théories récentes de Will Kimlycka sur la citoyenneté différenciée des groupes, ou d'Anne Phillips sur politique de la présence *versus* politique des idées sont abordées et discutées au regard de la question de l'inclusion des femmes à la représentation démocratique. La bibliographie de l'ouvrage en fait donc un outil particulièrement utile et Bérèngère Marques-Pereira fait dialoguer de façon fructueuse la littérature francophone, plus axée sur la question des femmes et une conceptualisation d'une citoyenneté duale, avec une littérature anglo-saxonne trop méconnue en France et axée au contraire sur la diversité des groupes sociaux, au-delà du seul clivage de genre. Deuxième avantage de cette bibliographie : elle fait dialoguer les classiques de la philosophie et de la science politique avec leurs critiques féministes, qu'il s'agisse au XVIII^e siècle de Mary Wollestonecraft ou, aujourd'hui, de Carole Pateman ou d'Iris Marion Young.

On peut également souligner la qualité pédagogique de l'ouvrage, qui s'adresse aussi bien à des étudiant(e)s à la recherche d'une introduction à la question de la citoyenneté et de la représentation politique des femmes, qu'aux chercheurs et chercheuses souhaitant disposer d'un ouvrage de synthèse qui récapitule à la fois

les principales théories en philosophie et science politiques sur la question de l'inclusion des femmes au politique, et les jalons historiques de ce processus encore inachevé. Chaque chapitre est précédé d'une introduction qui résume les enjeux théoriques principaux des thèmes abordés, et contient des encarts extrêmement utiles et instructifs. Ainsi, à propos de l'évolution du droit international en faveur de l'égalité des sexes, Bérèngère Marques-Pereira rappelle dans de courts encarts les articles cruciaux de conventions internationales telles que la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW). Discutant les théories récentes sur la citoyenneté politique, Bérèngère Marques-Pereira résume également dans un autre encart la position de Thomas Humphrey Marshall, abondamment citée et utilisée sur cette question mais rarement connue dans son détail. Enfin, à propos des politiques récentes de discrimination positive en faveur des femmes dans la représentation politique, l'ouvrage est d'autant plus intéressant qu'il propose des tableaux récapitulant la présence des femmes dans les Parlements nationaux, ou encore les dates d'obtention de la capacité civile des femmes dans les pays européens et d'Amérique latine, et finalement une liste des principales conventions et textes internationaux sur cette thématique.

Toutefois, la qualité la plus notable du livre est certainement

la capacité qu'a l'auteur d'articuler de façon analytique les enjeux théoriques de la citoyenneté politique des femmes, qu'il s'agisse de penser la représentation politique, la notion d'égalité, ou la nature même de la citoyenneté moderne. Elle distingue ainsi par exemple les notions d'égalité de traitement, d'égalité des chances ou d'égalité de résultats pour mieux montrer les évolutions du droit international et leurs conséquences sur la conceptualisation de l'égalité politique des sexes. Autre exemple, analysant le rapport entre citoyenneté, diversité culturelle et pluralité des groupes, elle discerne trois axes dans le débat : « *L'axe individu/collectif a trait à la question de la cohésion sociale : celle-ci se trouve-t-elle fragilisée ou renforcée par la défense juridique des droits individuels ou au contraire par la reconnaissance de droits aux minorités ? L'axe privé/public reconnaît l'existence de différences au sein de l'espace public au lieu de refouler celles-ci dans l'espace privé. L'axe droits/devoirs porte sur la reconnaissance de droits particuliers aux minorités en lieu et place de leur assimilation aux normes dominantes* » (p. 112). Cette façon de présenter les débats, en particulier contemporains mais aussi ceux de la tradition philosophique libérale et républicaine, à partir d'enjeux théoriques clairement définis, permet au lecteur, malgré la complexité des enjeux touchant à la définition de la re-

présentation démocratique ou à celle de la citoyenneté politique, de comprendre comment les débats, aussi bien francophones qu'anglophones, sont structurés à partir de questions centrales, de nature philosophique, mais également ancrés dans des traditions historiques et politiques propres à chaque pays.

Eléonore Lépinard

Doctorante en sociologie
Centre d'études des mouvements sociaux
EHESS

Jacques Maître, Guy Michelat (eds) – *Religion et sexualité*

(2002). Paris, L'Harmattan « Religion & sciences humaines », 263 p.

Bien que la perspective du genre ne soit pas sa problématique déclarée, ce livre offre une occasion de faire le point sur la façon dont les religions les plus importantes dans notre société inspirent et respirent la domination masculine.

À travers les dix-sept communications pluridisciplinaires présentées à l'un des colloques annuels de l'Association française des sciences sociales des religions, l'ouvrage traite de questions aussi essentielles que celle de l'évolution des rapports entre le pouvoir politique et les idéologies défendues par les institutions religieuses ; du poids des dogmes dans les choix contemporains en matière d'éthique médicale ; ou encore de l'évolution des pratiques sexuelles des croyants au regard des normes religieuses.

La question des fins de la sexualité et le clivage entre procréation et plaisir ont été envisa-

gés différemment selon les époques et les traditions religieuses. Au fil des pages, le contrôle de la sexualité des femmes apparaît cependant comme une constante priorité pour chaque obédience. Ainsi la figure de la vierge, avec ou sans majuscule, leur est-elle finalement commune. Cette permanence en croise une autre : sauf exceptions, les appareils des différents cultes sont composés d'hommes. « La politique de la sexualité » qu'élaborent d'un commun accord, d'ailleurs tacite, les représentants des confessions présentes dans notre société apparaît comme bornée par ces deux figures sexuées.

Mais, face aux dogmes traditionnels, de nouveaux courants, jouant « *leur partie sur le terrain de la subjectivité individuelle* » (Jacques Maître et Guy Michelat), permettent à chaque grande religion de se réapproprier la sexualité « moderne » en y incluant, chacune à sa manière, les pratiques de contrôle des naissances, la problématique du plaisir et celle de l'épanouissement personnel.

Comme pour les autres religions appuyées sur la Bible mais devant continuellement faire face aux mutations des sociétés dans lesquelles elles s'inscrivent, les rapports du judaïsme à la sexualité ont évolué dans le temps. Dans ce processus historique, la doctrine talmudique a fortement accentué la hiérarchie entre les sexes : la virginité des seules femmes est exigée au mariage dans la mesure

même où elle assure l'appropriation de l'épouse par son mari qui l'acquiert en la déflorant. Plus qu'une offense morale, l'adultère sera dès lors une violation de propriété (Freddy Raphaël). De nos jours encore, la contrainte de purification post-menstruelle qui oblige les femmes à se rendre au bain rituel du *mikve* a pour conséquence d'exposer la sexualité des couples les plus pratiquants aux regards de la communauté (Joëlle Allouche-Benayoun). Mais la religion juive reconnaît plus facilement que les autres le désir sexuel, puisque l'union d'un homme et d'une femme manifeste la présence divine.

Variables dans le temps, avec, selon les époques, un marquage plus ou moins grand de l'infériorisation des femmes, les rapports entre une religion et la sexualité varient aussi dans l'espace. La démonstration en est apportée grâce à quatre contributions sur l'islam, qui mêlent les approches anthropologiques et sociologiques. Ainsi, des exemples tirés de l'histoire des sociétés maures et touaregs apportent un éclairage bienvenu à la question du voile : dans un système matrilineaire, le danger vient des femmes étrangères à la communauté et ce sont les hommes qui se voilent (Constant Hamès). La diffusion du foulard islamique est d'ailleurs un phénomène récent et traduit une interprétation particulière du Coran. En outre, elle s'inscrit dans un contexte où islamisation et désislamisation des-

sinent une géographie mouvante de l'influence de l'islam. Celui-ci, que nos sociétés occidentales aux fondements judéo-chrétiens regardent trop vite comme un bloc monolithique, a beaucoup puisé dans un vieux fond de moralisation et de codification de la sexualité qu'elles ont elles-mêmes produit. Un bloc dont elles ont renforcé les tendances les plus dures, durant la colonisation, quand celle-ci, superposant les dominations, a redéfini les places et les fonctions des hommes dans les sociétés assujetties, et, par contre-coup, celles des femmes (Aline Tauzin). Autre facteur de diversité, l'accès à l'autonomie économique et culturelle des croyants : aujourd'hui, en France, les possibilités pour les femmes de confession musulmane de s'émanciper un tant soit peu des normes de comportements sexuels, en particulier du choix de leurs partenaires, dépend de leur niveau d'étude et de leur place sur l'échelle des statuts socioprofessionnels (Janine Mossuz-Lavau).

Les rigidités actuelles des prises de position pontificales quant à l'usage du préservatif ou à l'avortement ne doivent pas faire oublier que le monde chrétien a, lui aussi, connu des alternances entre des périodes de plus grande ouverture d'esprit – par exemple chez les catholiques avec le pontificat de Pie XII plus tolérant sur la question du plaisir – et des reprises en main des croyants, notamment quand la connaissance des proces-

sus de fécondation et le développement des techniques de contrôle des naissances sont venus bouleverser la relation sexualité-procréation.

C'est au nom de l'éthique de la responsabilité individuelle qu'une partie des protestants a d'ailleurs été à l'avant-garde des combats en faveur de la régulation des naissances et a soutenu la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse, considérant celle-ci plus comme un échec de la contraception que comme une faute personnelle (Jean-Paul Willaime).

Il est du reste intéressant de mettre en regard la critique protestante de la notion de morale naturelle au nom de l'idée de responsabilité personnelle et l'itinéraire spirituel d'un Jean-Paul II, parti en début de carrière d'une philosophie personnaliste lorsqu'il étudiait puis enseignait l'éthique sexuelle ou conseillait Paul VI sur les questions de population et de régulation des naissances, pour arriver à l'idée que la contraception est une violation de la loi naturelle qui fait cesser l'acte d'amour (Martine Sevegrand). Ce retour à la tradition semble réinscrire l'Église catholique d'aujourd'hui dans le long courant dogmatique qui, pendant dix-huit siècles, a condamné la sexualité et le plaisir (Jean-Louis Flandrin, cité par Michelat et Mossuz-Lavau). Mais, n'en déplaise à Mgr Dupanloup dont Michelle Perrot rappelle avec humour la maxime, les filles ne sont plus

« *élevées sur les genoux de l'Église* ». Plaisir sexuel et idée de péché ne sont plus associés, et même si l'appareil religieux rêve peut-être encore de faire partager aux fidèles le modèle ascétique lié au célibat des ecclésiastiques, voire de maintenir l'existence de familles nombreuses, traditionnellement source du recrutement clérical (Claude Langlois), les couples catholiques composent avec leur foi pour vivre la réalité des nécessités mais aussi des bénéfices de la sexualité moderne. Du moins s'ils sont jeunes : des enquêtes montrent que les nouvelles générations de catholiques pratiquants réguliers tendent aujourd'hui à ressembler, du point de vue des pratiques sexuelles et de la recherche du plaisir, à l'ensemble des individus soit peu pratiquants soit sans religion (Michelat et Mossuz-Lavau).

Les confessions chrétiennes auraient-elles mieux ou plus vite répondu aux attentes des femmes en matière d'émancipation des normes religieuses pour vivre leur sexualité et maîtriser elles-mêmes leur corps et leur fécondité ? Y aurait-il plus de sagesse et de bienveillance en elles que dans les autres religions ? Dans l'Ancien Testament, la Sagesse est une dimension féminine du divin. Épurée de toute agressivité, elle est « *mère protectrice, bien-aimée, épouse nourricière... et comblée d'honneur comme 'souffle' de Dieu* ». D'ailleurs certains mystiques masculins (du XIV^e au XVII^e siècles)

se voudront les époux de cette divine sagesse, aimant « *notre tendre mère, Jésus* », « *Jésus qui nous a mis au monde par la blessure de son côté* ». La sexualité de Dieu n'a pas toujours été simple. « *Quand le sexe de l'Éternel est-il devenu masculin ?* », s'interroge Jacques Maître. En tout cas, il a fallu mettre bon ordre dans les ambivalences de ces représentations, faire de Jésus un frère et de Dieu un père pour arriver à faire de l'Église un pilier du pouvoir symbolique du patriarcat.

Anne-Marie Devreux

Sociologue
Cultures et sociétés urbaines
CNRS – Université Paris 8

Christiane Veauvy (ed) – *Les femmes dans l'espace public*

(2002). Paris, Le fil d'Ariane – Cahiers du CME/Université Paris 8, 273 p.

Ce numéro spécial fait suite à la tenue à l'EHESS, de 1998 à 2001, du séminaire franco-italien « Femmes, espace public et État-nation en France et en Italie, XIX^e-XX^e siècles ». Il est constitué de textes liés aux réflexions et travaux qui y ont été menés, ainsi que de contributions complémentaires et de comptes rendus d'ouvrages traitant de ce même thème. Divisé en sept grands chapitres, abordant autant les questions du rapport à l'espace public dans l'histoire, que celles concernant le corps féminin et la technique ou encore celles de la pensée de la différence, cet ouvrage présente le très grand intérêt de nous ouvrir aux recherches et écrits trans-

alpines, relativement méconnus en France – notamment en raison de la barrière linguistique. Comme l'explique Christiane Veauvy dans l'introduction, ce cahier leur donne la priorité. Il explore également la façon dont les études centrées sur les femmes permettent de rendre compte des passages qui existent entre public et privé, voire de mettre en évidence la manière dont ces frontières sont transgressées.

L'un des objectifs de ce séminaire, tenu au moment des débats sur la parité en France, était, selon les termes de Christiane Veauvy de « *transformer l'analyse de l'espace public de façon à ce que les femmes puissent s'y (re)trouver en tant que protagonistes* ». C'est justement ce que fait Renate Siebert qui présente plusieurs de ses écrits. Ses études des rapports femmes-mafia dans le Mezzogiorno permettent de mettre au jour les rôles des femmes dans ce qui est connu pour être une organisation « *monosexuelle masculine* ». Certaines d'entre elles se révèlent partie prenante des pratiques mafieuses, contrairement à l'idée largement répandue qui veut qu'elles ne soient tenues au courant de rien (« Femmes dans la mafia »). L'auteure analyse avec finesse les multiples cas où les épouses, les mères et les sœurs des hommes des organisations jouent un rôle central pour que ces pratiques se reproduisent et perdurent. Tandis que d'autres femmes apparaissent comme porteuses de renouveau en politique, puisqu'elles

rompent avec les comportements traditionnels et sortent du silence (« Femmes contre la mafia »). Regroupées au sein d'associations, des femmes appartenant souvent aux familles des victimes ont en effet « *apporté des réponses civiles et politiques qui résultent de leur expérience propre et peuvent être définies comme des actes de 'résistance civile'* » (p. 88). Ainsi, si les violences mafieuses sont généralement le fait d'hommes à l'encontre d'autres hommes, une analyse qui ignore la place que les femmes tiennent dans cette société ne saurait rendre compte du fait que le mouvement anti-mafia est un mouvement essentiellement féminin. Par ailleurs, selon Renate Siebert, ses études nous obligent à repenser la conception même de ce qu'on entend généralement par « émancipation », fruit des expériences des sociétés industrielles complexes. En effet, dans le cas de l'Italie du Sud, celle-ci ne passe pas par l'entrée sur le marché du travail, mais davantage par une intégration dans la sphère publique, au travers de la vie associative et du développement de solidarités horizontales.

Les recherches des féministes italiennes permettent également de déconstruire, voire mettre à mal, la pensée universaliste si fortement ancrée dans le champ intellectuel français, tout en évitant le spectre du « différencialisme », concept qui n'existe tout simplement pas en Italie – à l'instar d'autres pays européens. L'article d'Emma Baeri,

« Les dix premières années de la société italienne des Historiennes (1989-1999) », relate la création de groupes de recherches autonomes. Elle montre comment des chercheuses ont tenté de « *mettre en route une recherche et une expérience impensée jusque-là : c'est-à-dire de transporter la méthode politique du mouvement féministe dans la méthode historiographique (partir de soi, valoriser la subjectivité et l'expérience, etc.) afin de mettre en question de manière radicale les prétentions universalistes, généralistes et neutres de l'histoire faite par les hommes* » (p. 174-175). Pour les diverses intervenantes de ce séminaire, « *partir de soi* », une des idées récurrente de ce cahier, ne signifie pas forcément enfermer les femmes dans leur différence ou leur particularisme. Ainsi, Mireille Azzoug affirme-t-elle que « *chercher à déconstruire les mécanismes du pouvoir patriarcal et de domination des femmes [...] implique que les femmes s'identifient en tant que force collective, se reconnaissent comme constitutives de celle-ci et se construisent pour ainsi dire leur universalisme : cette reconnaissance de soi dans l'autre qui leur permet de sortir du singulier dans lequel les a enfermées la division de la société en deux sphères* » (p. 7). Elle rappelle, à juste titre, que c'est parce que les femmes étaient considérées comme inscrites dans le singulier, privées de la « *force autoconsciente de l'universalité* », qu'elles étaient ex-

clues de la citoyenneté par Hegel notamment. Au contraire, Mireille Azzoug affirme qu'un autre « *universalisme est possible, un universalisme qui ne soit pas une fin en soi, avec pour aboutissement la dissolution des différences, mais un moyen terme, un horizon théorique nécessaire mais non suffisant, qui permette à la fois l'émergence d'une solidarité et la reconnaissance d'une communauté de droits et d'intérêts, et de lois universelles, sans pour autant nier la pluralité des êtres, des sexes, des vies et des histoires. Une conception dialectique de l'universalisme en quelque sorte, car l'universalisme peut-il avoir un sens s'il ne part pas des différences et compte avec elles ? L'universalisme seul n'est qu'un particularisme généralisé : avec les mêmes dangers d'enfermement et de repli.* » (p. 7).

Cette vision pluraliste de l'universalisme n'est pas seulement théorique, puisqu'un texte collectif du groupe de la librairie des femmes de Milan, « 'Ce n'est pas arrivé par hasard' ou la fin du patriarcat », dont l'écriture a duré un an et demi, met en pratique cette conception qui vise à rompre avec l'académisme tout en promouvant une démarche intellectuelle innovante et l'émergence d'une nouvelle forme d'écriture.

En définitive, ce cahier peut se lire comme un instantané de réflexions en mouvement et d'intuitions intellectuelles, comme le reflet de la pensée des chercheuses dont

on sait qu'elle continue de remettre en question les *a priori* de la recherche telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui encore.

Marylène Lieber

Doctorante en sociologie
Université Versailles – Saint Quentin en Y.

Sara Arber, Kate Davidson, Jay Ginn (eds) – *Gender and Ageing. Changing Roles and Relationships*

(2003). Maidenhead – Philadelphia, Open University Press, 213 p.

Compte tenu de la rareté des publications en langue française sur le genre et le vieillissement – les travaux académiques féministes étant plus rares encore – la lecture de cet ouvrage non seulement s'impose à tous ceux et celles qui s'intéressent à ce thème, mais comporte également un grand intérêt pour les études sur le genre de façon plus générale.

L'ouvrage se penche en premier lieu sur la pertinence des critiques qui reprochent aux études féministes sur le vieillissement d'avoir, à force de vouloir donner la parole aux femmes et mettre au centre de leur analyse les expériences féminines, « ignoré » les hommes, produisant des analyses biaisées. En France, les études « masculines » ont pris leur essor dans les années 1990, suscitant des réactions contrastées parmi les pionnières des études féministes et leurs successeurs. Le développement d'un tel questionnement dans les études sur le vieillissement est-il le signe

d'une maturité réflexive des études féministes ou un indice alarmant de l'audience grandissante des « masculinistes » dans les sciences sociales ? Pour Toni Calasanti, les hommes n'ont été ni « oubliés », ni « négligés » par les études féministes, comme voudraient le faire croire les « masculinistes » qui dénoncent une « discrimination » envers les hommes et une prise de pouvoir par les féministes. S'appuyant sur divers travaux, elle établit que les hommes et la masculinité ont bel et bien fait l'objet de recherches, dans le domaine du vieillissement comme dans les autres, bien que les recherches les plus récentes aient porté principalement sur les femmes, plus nombreuses, et dont le vieillissement paraissait plus « problématique » (p. 17). Cependant ces recherches ont rarement adopté une perspective de genre féministe reposant sur la définition du genre comme un système où masculin et féminin sont co-construits et hiérarchisés. Longtemps les études sur le vieillissement n'ont pas intégré la dimension du genre, ou l'ont fait uniquement en relation avec les femmes ou encore à partir d'une vision dichotomique et non dialectique du genre. Les études centrées sur la masculinité ou sur les hommes comme individus « genrés » sont relativement récentes. La perspective féministe ne se contente pas de considérer les expériences masculines comme des « standards non questionnés » (*unexamined*

standards) ni d'analyser comment la « masculinité hégémonique »¹ a enfermé les hommes – de sorte qu'une minorité seulement accède à la position dominante censée correspondre au statut masculin, en raison de discriminations liées à d'autres hiérarchies que celle du genre, d'où le sentiment de perte ou de privation de pouvoir d'un certain nombre d'entre eux – mais s'attache à explorer les privilèges des hommes, à comprendre la diversité des masculinités vécues et considère comme « problématiques » les aspects négatifs des réalités masculines (telle la mortalité précoce des hommes comparée à celle des femmes).

Les auteures de *Gender and Ageing* entendent se démarquer de la tradition des travaux précédents, centrés sur les femmes âgées, « *en soulignant les rôles et relations de genre en changement, les identités de genre et en examinant les masculinités dans la dernière partie de la vie* » (p. 1).

L'ouvrage offre un panorama de l'état des recherches et donne la mesure du retard des études françaises dans ce domaine. L'idée qui parcourt l'ensemble des chapitres est formulée par Klas Borell et Sofie Ghanzanfareon Karlsson : « *La révolution du genre se poursuit dans le vieil âge.* » (p. 60, traduit par A. Gestin).

Outre la perspective féministe sur le genre, l'ouvrage s'attache

également à reconceptualiser le « statut partenarial » (p. 1), en analysant les effets du développement de nouvelles formes de relations (augmentation des divorces, des secondes unions, des *Living apart together-relationships*, des relations non hétérosexuelles). Les différents chapitres entendent étudier les significations données au vieillissement par les hommes et les femmes, établir comment ces dernières varient selon le statut partenarial et l'influence des conditions socioéconomiques sur l'expérience du vieillissement et les façons dont chaque individu négocie les changements de rôles et de relations. Le statut marital ainsi que l'âge sont utilisés en tant que catégories analytiques et non comme de simples variables sociodémographiques (p. 2). Le principal facteur de changement dans les rôles sociaux et les relations à mesure de l'avance en âge n'est pas l'âge ou le déclin physique en soi mais réside dans une multitude de facteurs sociaux et économiques.

L'ouvrage attire l'attention sur l'hétérogénéité des « personnes âgées » de 60 ans et plus, sur la nécessité de prendre en compte les effets du genre mais également de la « race », de la classe et de l'orientation sexuelle, sur les processus de vieillissement. L'ouvrage attire particulièrement l'attention sur la fragilité récemment mise en avant de certains groupes d'hommes, en particulier les divorcés, davantage concernés par le risque d'isolement social que les

¹ Robert W. Connell (1995). *Masculinities*. Berkeley, CA, California University Press.

autres hommes mais aussi que les femmes. Plusieurs auteur(e)s appellent à porter davantage attention au vieillissement masculin sans nier la position globalement défavorisée des femmes en matière financière, de santé, d'accès au soutien par les proches.

Toni Calasanti (chapitre 2) invite à faire des hommes les sujets des investigations plutôt que de s'y référer comme à une norme non questionnée, afin de comprendre comment âge et genre s'articulent pour exclure certains hommes tout en renforçant le pouvoir des autres.

Eileen Fairhurst (chapitre 3) évoque la façon dont « *les individus ordinaires théorisent l'âge et le vieillissement* » à partir d'une étude qualitative sur les réactions des femmes et des hommes en couple face à la perspective de la retraite, alors qu'émergent de nouvelles identités et images du *middle-age* et de la retraite principalement élaborées dans les médias ou à partir d'études statistiques.

Klas Borell et Sofie Ghazanfareon Karlsson (chapitre 4) montrent comment la possession d'un logement indépendant permet à des femmes engagées dans des relations de couple sans cohabitation de limiter l'asymétrie dans la répartition des tâches domestiques, bien qu'une répartition « traditionnelle » des rôles persiste lors des temps de vie commune.

Les chapitres 5 et 6 abordent la question de la sexualité. Merryn Gott et Sharron Hinchliff sou-

lignent, à l'encontre de la « déssexualisation » des personnes vieillissantes prégnante aux niveaux sociétal, académique et politique, que l'étude des rôles sexuels des hommes et des femmes reste une question pertinente, ces rôles étant fortement déterminés par le genre et par le contexte historique et culturel.

Ingrid Arnet Connidis évoque (chapitre 6) la question particulièrement sous-étudiée des relations des gays et lesbiennes adultes avec leurs parents âgés et leur fratrie. L'étude de ces relations « atypiques » à partir du concept d'ambivalence rend les négociations caractéristiques des relations familiales plus visibles.

Jenny de Jong Gierveld établit (chapitre 7) que les hommes âgés vivant seuls sont souvent socialement plus isolés et seuls que les femmes âgées vivant seules.

À partir de deux études menées en Italie et au Royaume-Uni, Karen Glaser et Janet Askham mettent en évidence (chapitre 8) que la propension à vivre seul et l'accès au soutien des proches dépendent davantage des structures familiales, des politiques publiques du *welfare state*, et des conditions socio-économiques que du genre en lui-même.

Sara Arber, Jay Ginn et Kate Davidson soulignent l'influence déterminante de l'indépendance économique pour le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées, laquelle dépend notamment du statut matrimonial. Les

chapitres 9 à 12 traitent donc de l'influence du statut matrimonial sur les conditions du vieillissement. Debora Price et Jay Ginn (chapitre 9) constatent que les taux de participation à un régime de pension privé sont bien plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Toutefois la position des hommes divorcés et séparés en matière de pension est relativement faible.

Les hommes âgés divorcés ou jamais mariés se trouvent doublement désavantagés sur les plans socioéconomiques et de leurs contacts sociaux, tandis que les hommes mariés sont avantagés (chapitre 10). Les femmes divorcées sont matériellement désavantagées, ce qui est moins le cas pour les femmes célibataires. En revanche, le statut matrimonial ne différencie pas les femmes en matière de contacts avec la famille, les amis et le voisinage.

Kate Davidson et ses collègues (chapitre 11) affirment que les hommes âgés développent des masculinités adaptées aux changements de rôles et de relations dans la dernière partie de leur vie. À cet âge de la vie, le besoin de relations intimes ne semble pas diminuer ; toutefois l'établissement de nouvelles relations est freiné par le modèle masculin de la séparation. Les attitudes masculines sont ambivalentes à l'égard des normes du bien-être des personnes âgées, édifiées à partir des expériences féminines, notamment en matière de besoin d'intimité et

d'engagement social. Kate Davidson et ses collègues condamnent la tendance à évaluer les réseaux sociaux des hommes en se référant à une norme élaborée à partir des expériences « féminines ». Cet argument est le symétrique de celui invoqué par les féministes concernant les études appliquant explicitement ou implicitement aux femmes des modèles « masculins ». Pour Toni Calasanti, les interrogations ne devraient pas porter sur le fait de savoir si la norme de référence doit être « masculine » ou « féminine », mais sur les origines et le fonctionnement de la catégorisation et de la hiérarchisation du « masculin »-« féminin » dans le système de genre.

Agathe Gestin

Doctorante en sociologie
Centre d'études des mouvements sociaux
EHESS

Claude Dubar – *La crise des identités. Interprétation d'une mutation*

(2000). Paris, PUF « Le lien social », 239 p.

Identité s'entend non pas au sens « essentialiste » mais au sens « nominaliste » comme « modes d'identification historiquement variables ». L'identité désigne ici les modalités d'identification des personnes entre elles et de chacune par elle-même. L'identité, c'est à la fois « la différence » et « l'appartenance commune », « ce qu'il y a d'unique *est* ce qui est partagé ». Ce paradoxe fait de l'identité un concept d'un manière délicat ou même risqué.

S'agit-il d'un concept « valise », qu'il vaudrait peut-être mieux éviter, comme l'auteur le souligne d'entrée de jeu ? S'agit-il d'un concept fossoyeur de la sociologie marxiste ? « *Tout se passe comme si la montée du thème des identités accompagnait le déclin de celui de la lutte des classes* », écrit-il à mi parcours.

Pourquoi Claude Dubar relève-t-il néanmoins le défi de ce concept pour ainsi dire glissant, toujours susceptible de prendre la tangente vers le psychologisme ou le relativisme sociologique ? Parce qu'il défend l'idée que l'identité n'est pas seulement sociale, mais également personnelle, et que *la subjectivité ne peut être évacuée de l'analyse des faits sociaux contemporains*, sous peine de réductionnisme.

Or la promesse conceptuelle de l'identité, précisément, c'est de tenir compte à la fois de la pesanteur du social et des attentes ou des désirs du sujet. Ce qui fait toute la valeur de l'entreprise de Claude Dubar est la tentative de ne pas écraser le sujet au profit de la toute-puissance accordée au déterminisme sociologique – qu'il ne s'agit pas non plus de nier ou de réduire.

Il y a, selon lui, « crise des identités » dans la mesure où il y a perturbation de l'activité d'identifier (soi, les autres). Les configurations antérieures peuvent être dites « en crise » dans la mesure où leur légitimité ne va plus de soi. En outre, notre période serait

marquée du fait qu'aucune forme identitaire ne pourrait être considérée comme dominant toutes les autres et pourvue d'une légitimité supérieure.

L'hypothèse structurante du livre est qu'il existe un mouvement historique, à la fois très ancien et très incertain, de passage d'un certain mode d'identification à un autre. Nous serions passés de « formes identitaires » dites « communautaires » correspondant à des sociétés marquées par un fort déterminisme social, où la place de chacun, chacune est donnée à la naissance et où l'on n'en peut guère changer, à des formes dites « sociétales » où l'acteur est doté d'une plus grande marge de manœuvre quant au choix des places et des rôles, où l'appartenance est multiple, où de plus en plus de gens sont confrontés à la nécessité de devoir changer. « *C'est la croyance dans l'identité personnelle qui conditionne les formes d'identifications sociétales aux divers groupes (familiaux, professionnels, religieux, politiques) considérés comme des résultantes de choix personnels et non comme des assignations héritées* » (on notera la prudence du sociologue dans le choix du vocabulaire : « croyance », « considérées comme »). Dans le modèle actuel, le je primerait sur le nous et de nouvelles exigences (sociétales) comme être soi-même, se réaliser, être compétent et performant, s'avèreraient déstabilisatrices (on reconnaît là l'influence explicite

des thèses d'Ehrenberg).

Cette crise se déclinerait dans les trois grands domaines étudiés par la sociologie : la famille, le travail, la religion. Claude Dubar identifie trente ans de crise dans la société française (1970-2000). Cette périodisation est cohérente si l'on prend comme origine du séisme le mouvement des femmes auquel il accorde une grande importance, ce qui est sympathique ; mais on a malgré tout du mal à considérer qu'il aurait existé auparavant une période de stabilité identitaire. Laquelle ? Entre la fin de la deuxième guerre mondiale et 1968 ? Stabilité pour qui ? Pour les rescapés des camps de concentration ? pour les O.S. immigrés ? Deuils, guerres, famines, exodes, déplacements économiques et politiques : les « crises identitaires » ne sont-elles pas, plus largement, le lot de la majorité ? Jusqu'à quel point la stabilité relève-t-elle du mythe ou de l'illusion ?

La crise des identités sexuées est traitée dans le chapitre consacré à... la famille, en rapport avec l'accès massif des femmes au travail salarié, à la maîtrise de la procréation et à l'égalité juridique – cf. Françoise Héritier, largement citée. On ne s'attardera pas sur ce chapitre assez décevant si ce n'est pour souligner que la question de la « mutation » des identités sexuées n'y est posée qu'au féminin : « *Les femmes, pour être égales aux hommes, doivent-elles adopter les normes masculines ?* » Comme d'habitude, et bien que l'auteur

s'en défende, une identité sexuée *crise* plus que l'autre, et dans son seul domaine traditionnel.

L'idée que l'on serait passé d'une société de membres assujettis (mais aussi plus ou moins protégés) à des sujets-acteurs beaucoup plus exposés et incertains, est sans doute séduisante dans la mesure où elle rend compte de la vulnérabilité des identités sans dresser le tableau apocalyptique d'une régression de la civilisation dans l'individualisme. Mais, quel que soit l'intérêt et la générosité de la réflexion menée dans ce livre érudit, et malgré l'ensemble des précautions dont s'entoure l'auteur, on est gêné tout au long de l'ouvrage par la description faite des sociétés communautaires (le concept est emprunté à Elias). Cette idée d'une identité communautaire réduisant chaque sujet à n'être qu'un membre interchangeable de sa collectivité ethnique, ou un agent enfermé dans ses rôles et prisonnier de catégories pré-définies, flirte avec l'essentialisme ou la naturalisation des rapports sociaux comme des processus identitaires. Que chacun ait assumé sa place, son rôle, sans conflit, sans désir de déviance, sans symptôme et sans somatisation est d'ailleurs peu probable et l'on se dit que si l'on avait pris comme analyseur de situation les échecs ou les égarements identitaires, si l'on s'était intéressé à ceux, celles qui ne s'intégraient pas tout à fait dans le moule communautaire, ces échecs éclaireraient d'une tout

autre façon, plus dynamique et moins évolutionniste, les formes communautaires en question.

Claude Dubar distingue, nous dirons avec optimisme, *l'identité pour les autres* (celle qui nous est assignée) et *l'identité pour soi* (celle qu'on choisit par et pour soi-même). Cette distinction est l'apport le plus original du livre. Il va de soi que, dans son système, les identités pour soi ont davantage de chance de l'emporter dans les formes sociétales que communautaires. « *Les identités peuvent être purement 'externes' (pour autrui) ou également 'internes' (pour soi)* », écrit-il. Que peut bien signifier « purement externes » ? Tout se passe un peu comme si les seules identités subjectivement appropriées étaient les identités sociétales ou les identités pour soi. Ce qui, d'un point de vue psychologique, pose problème. En effet, quelle que soit la société ou la situation de référence, une identité « externe » n'est pas seulement assignée par les autres (par ex : « c'est une fille ») ; elle n'est efficace qu'à la condition d'être appropriée secondairement par le sujet (je me reconnais comme fille). Les ennuis (les souffrances) commencent quand, pour une raison ou pour une autre, l'identité pour les autres échoue à devenir identité pour soi. Les demandes de réassignation de sexe étant l'exemple même de cette non-appropriation d'une identité externe alors perçue par le sujet comme inauthentique. Les rapports entre

identité pour les autres et identité pour soi auraient mérité d'être éclairés par d'autres références, précisément du côté des théoriciens contemporains de l'identité. Ainsi, est-il étonnant que Claude Dubar ne fasse aucune mention à la psychodynamique du travail² qui s'est attachée à développer une théorie originale de l'identité personnelle comprenant deux volets (conformité et singularité) médiés par le travail. Outre que cette théorie coïncide avec l'effort de Claude Dubar d'allier l'individuel et le collectif, elle permet aussi de situer la construction de l'identité sur l'axe de l'accomplissement de soi (*versus* l'aliénation) et de catégoriser du côté des *défenses contre la souffrance dans le travail*, les « identités catégorielles » (selon le « modèle fusionnel » décrit par Renaud Sainsaulieu³) qui font obstacle à l'individualité pour n'autoriser que la soumission et la conformité.

De la même façon, il est dommage que l'auteur se soit privé d'aller enquêter du côté des théories *queer*, des politiques des identités ou de la *resignification* : non seulement il ne souffle pas mot des identités sexuelles gay et lesbienne, mais le retournement (*black is beautiful*, etc.) de l'identité inju-

² En 1995, il a pourtant partagé un livre avec Christophe Dejours : *la France malade du travail* (Bayard), également co-signé par Jacques de Bandt.

³ Identification des ouvriers à leur leader impliquant une forme de « nous » primant absolument sur le « je ».

rieuse pour les autres en une identité pour soi (et ses alter ego) offre d'autres ressources pour penser la complexité de l'appropriation subjective des identités sans la découpler nécessairement du politique.

Ou pour le dire autrement, le livre de Claude Dubar, à lire et à travailler, appelle aussi son dépassement, une façon de dire qu'il est d'ores et déjà un classique.

Pascale Molinier

Psychologue
Laboratoire de psychologie
du travail et de l'action – CNAM

Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Hélène Rouch, Claude Zaidman (eds) – Sciences et genre. L'activité scientifique des femmes. États-Unis, Grande-Bretagne, France

(2003). Publications universitaires Denis-Diderot « Les cahiers du CEDREF », 159 p.

Cet ouvrage de la collection des Cahiers du CEDREF s'inscrit dans les tentatives récentes de reprendre et développer la réflexion et la recherche sur les relations entre le genre et les sciences et les techniques, domaine peu investi en France. « *Nous ne reviendrons pas* », écrit Hélène Rouch dans sa présentation du numéro, « *sur ce qui, en France, a considérablement limité la réflexion critique féministe sur la science tant au niveau de la production de textes que de leur diffusion : spécificité du mouvement des femmes, tradition épistémologique bien différente de celle du monde anglo-saxon, résistances institutionnelles et politiques au développement des études féministes, déficit chronique de publi-*

cations féministes, et, il faut bien le dire, une connaissance insuffisante des travaux anglo-saxons sur le sujet qu'on pourra d'ailleurs trouver réciproque. » Or précisément, ce numéro y revient, d'une part en parcourant l'histoire de la question sciences et genre en France et de groupes de travail qui en ont fait leur objet ; d'autre part en analysant l'action politique d'associations de femmes scientifiques, en relation avec le développement des politiques incitatives européennes sur l'égalité de l'accès des hommes et des femmes aux professions scientifiques ; et enfin, en apportant sa contribution à la connaissance des travaux des féministes anglaises et américaines par la traduction de quatre textes importants.

Issu d'un séminaire de trois ans (2000-2003) du CEDREF⁴, ce volume comporte deux parties : l'une est constituée de quatre textes récents (années quatre-vingt-dix) et d'une bibliographie sélective des travaux en langue anglaise sur les femmes dans la recherche scientifique, établie par Ilana Löwy. La seconde partie est une synthèse du séminaire dont la première année a porté sur des récits de leurs parcours de femmes insérées dans le monde scientifique, la deuxième sur les discussions des thèmes qui ont émergé de ces récits avec des intervenantes scientifiques, sociologues, philosophe et psychologue,

⁴ Centre d'études, de documentation et de recherche pour les études féministes, Université Paris 7 – Denis-Diderot.

et la troisième sur la discussion des textes traduits.

Les articles de Margaret W. Rossiter, « L'effet ~~Matthieu~~ Matilda en sciences »⁵, et de Londa Schiebinger, « Mesures de l'équité », traitent d'une thématique familière au lectorat français, celle de l'accès des femmes aux études et aux professions scientifiques et des pratiques de ségrégation et d'invisibilisation auxquelles elles sont confrontées au cours de leurs carrières. Rossiter analyse à travers de nombreux exemples les différentes modalités de déni ou de reconnaissance limitée du travail et des découvertes des femmes scientifiques. Déni dans le milieu scientifique concerné mais aussi dans les encyclopédies qui font l'impasse sur de nombreuses chercheuses et dans les travaux en sciences sociales sur les carrières des scientifiques où les femmes sont éliminées des échantillons ou des résultats parce qu'elles sont en trop petit nombre pour être statistiquement significatives !

Le texte de Schiebinger parcourt un large éventail de questions allant de la ségrégation sexuelle et raciale

dans les professions scientifiques au harcèlement en passant par la bibliométrie, les comparaisons interculturelles et les savoirs indigènes des femmes dans diverses cultures non occidentales. En ce qui concerne les États-Unis, on retiendra son étude des différentes formes de ségrégation dans les carrières des femmes : ségrégations hiérarchique, territoriale (distribution inégale des femmes dans les disciplines), institutionnelle (difficultés d'embauche dans les meilleures universités), salariale ; et son analyse critique des décomptes de publications et de citations et des interprétations qui en sont tirées sur la moindre productivité des femmes.

Ces deux textes présentent en outre l'intérêt, pour les lecteurs français, de passer en revue de nombreux travaux, publications, argumentations, exemples. Ils sont ainsi très informatifs sur les productions anglo-américaines et au-delà.

Les textes d'Evelyn Fox Keller, « Le/la scientifique : sexe et genre dans la pratique scientifique » et d'Elizabeth Kerr et Wendy Faulkner, « De la vision des brocken-spectres. Sexe et Genre dans la science du XX^e siècle », posent, eux, la question de la sexuation des disciplines scientifiques elles-mêmes et de la possibilité d'épistémologies alternatives féministes. Les deux textes rappellent chacun à leur manière l'histoire de la construction de l'activité scientifique comme domaine masculin. La science moderne, dont la fon-

⁵ Dans ce texte, Margaret Rossiter se réfère à « l'effet Matthieu » – emprunt à l'Évangile dû au sociologue Robert Merton pour nommer le fait que dans le monde scientifique la reconnaissance va de plus en plus à ceux qui sont déjà connus, ceux-ci se voyant généralement attribuer le mérite des travaux de collègues ou de subordonnés moins bien placés. Elle déplace cet « effet Matthieu » en « effet Matilda » (référence à Matilda Gage, féministe du tournant du siècle, oubliée aujourd'hui). Hélène Rouch, « Présentation », p. 12.

dation remonte selon Kerr et Faulkner à Bacon et Descartes, définit l'objectivité, la distance à l'objet d'étude, le travail intellectuel abstrait, tandis que les femmes sont renvoyées à la subjectivité, au travail émotionnel, à la proximité de la nature, toutes qualités qui les rendent inaptes à la pratique scientifique. La critique féministe des sciences a d'abord mis en évidence des biais sexistes dans différentes disciplines, notamment la biologie et la primatologie (cf. par exemple les travaux de Donna Haraway et d'Emily Martin). S'ensuivent des positionnements différenciés : soit on considère que ces biais sont des dévoiements d'une science fondamentalement objective et neutre et qu'on peut les corriger et faire une « bonne science », soit on met en question les notions même d'objectivité neutre, de distanciation de l'objet, etc... Et plusieurs voies sont alors possibles : le rejet de la science masculine, dominatrice et destructrice de la nature (position des écoféministes). La critique de l'objectivité neutre comme mythe, toute science étant fondée sur des valeurs culturelles. Cette critique débouche sur le relativisme. Et, enfin, la recherche d'une voie qui ne soit ni l'objectivisme, ni le relativisme. C'est dans cette perspective que se situent notamment les travaux de Harding et de Haraway. Harding définit une « objectivité forte » qui suppose de la part des scientifiques un travail réflexif d'analyse

des conditions macro et micro-sociales de production de la science, et d'autre part l'inclusion dans l'exercice de la science de la perspective des femmes, ainsi d'ailleurs que d'autres groupes minorisés, perspectives qui permettent de voir d'autres choses que la perspective masculine, de produire d'autres histoires de la nature (théorie du *standpoint*). Haraway va dans le même sens et, avec la notion de « connaissances situées », elle revendique le caractère local et partiel des productions scientifiques comme base d'une objectivité et d'une universalité qui seraient le résultat des interactions et traductions entre de multiples points de vue situés.

L'article de Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Claude Zaidman, « Être femme dans la recherche », reprend et analyse des récits de femmes scientifiques invitées au séminaire (biologistes, médecin, physiciennes, mathématiciennes...). Ces récits retracent l'orientation de ces femmes vers les études scientifiques, les conditions de leur scolarité et de leurs études supérieures et celles de l'exercice de leur profession de chercheuse dans leur discipline et leur lieu de travail. Cette partie de l'article constitue un apport très intéressant aux recherches sociologiques sur l'accès, la formation et la carrière des femmes en sciences, notamment par l'analyse fine menée sur les effets de déstabilisation lors du passage de cette génération de femmes d'une

scolarité non mixte à la mixité des études supérieures dans des disciplines à forte majorité masculine. Certaines femmes décrivent très clairement leurs confrontations à la masculinité, voire la violence des pratiques (depuis les horaires de travail incompatibles avec ceux des partenaires masculins, jusqu'à l'agressivité de certains gestes du travail de chirurgien), confrontations qui ont entraîné leurs refus, réorientations ou retraits. Mais il n'y a pas dans ces récits de critique épistémologique alternative des sciences. Ce qui n'a rien d'étonnant. En effet, montrent les auteures, le poids institutionnel et les stéréotypes de la masculinité de la science intégrés dans le fonctionnement institutionnel empêchent un positionnement critique spécifique des praticiennes. Pour qu'une possibilité soit ouverte à la critique, à la réflexivité, à l'affirmation d'un *standpoint* avec des exigences différentes de celles des hommes, il faut qu'un nombre bien plus grand de femmes aient accès à la fabrication des sciences.

La suite de l'article, intitulée « Stratégies des femmes comme 'groupe minoritaire' », retrace l'histoire de deux séminaires des années quatre-vingt. Le séminaire *Le sujet et l'objet* animé par Jacqueline Feldman et Françoise Laborie poursuit le mouvement de critique des sciences des années soixante-dix. Il développe la critique du scientisme, de l'organisation hiérarchique de la recherche, la réflexion sur la responsabilité

sociale des chercheurs et, dans une optique psychanalytique, l'analyse du « sujet qui fait la science ». Toutefois, malgré une volonté d'intégrer les analyses féministes de la masculinité des sciences, cet aspect reste marginal. Partant du mouvement de libération des femmes, le séminaire *Limites-Frontières* (non mixte) dont Hélène Rouch fut l'une des initiatrices, travaille au contraire avec une grande liberté (et beaucoup de points de vue contradictoires) un foisonnement de questions telles que l'imaginaire sexué dans la production scientifique, les biais sexistes, la critique des pratiques institutionnelles, etc. Mais son positionnement résolument hors institution, et son ouverture à toutes les tendances du féminisme et à toutes les disciplines ont probablement fait obstacle à l'achèvement et à la publication de résultats. (Les contributions au séminaire *Le sujet et l'objet* ont, elles, été publiées par les Éditions du CNRS).

À la lecture (passionnante) de la présentation de ces deux séminaires, une question se pose avec insistance : comment les femmes qui s'intéressaient à la pratique scientifique ont-elles pu ignorer totalement la sociologie et l'anthropologie des sciences et des techniques qui se développaient à la même époque ? Pourquoi, par exemple, alors que les études de laboratoire ont fleuri depuis la fin des années soixante-dix non seulement dans le monde anglo-saxon, mais en France même avec les

travaux de Latour, Callon, Akrich et d'autres, n'ont-elles pas eu sur les études féministes en France des effets semblables à ceux qu'elles ont produit ailleurs. Bien sûr, la théorie de l'acteur-réseau ne traite pas du genre, mais elle donne des éléments, des ouvertures pour en traiter, puisqu'elle montre comment science et société sont construits conjointement, comment l'innovation scientifique ou technique est en même temps reconfiguration, réagencement de rapports sociaux. Il est possible dès lors de s'interroger sur la construction conjointe de la science, ou des techniques, et du genre...

Plus directement liées à des stratégies dont le but est l'accès des filles aux filières scientifiques, la visibilisation du travail scientifique des femmes, la création de réseaux d'entraide professionnelle, les associations de femmes scientifiques, Femmes et mathématiques, créée en 1987, et surtout Femmes et sciences, créée en 2000, ont vu leurs activités soutenues par l'Union européenne, et par le mouvement pour la parité en France.

« *Les choses ont changé ces dernières années* » concluent les auteures, qu'il s'agisse des initiatives favorables aux femmes sur le plan institutionnel ou du renouvellement des problématiques dans l'histoire et la sociologie des sciences. Et elles proposent un programme de réflexion féministe théorique et politique sur les relations entre science et environnement, sur la valorisation des savoirs

des femmes du Sud et leur accès aux sciences occidentales, sur la recherche biomédicale et les discours éthiques...

Il est clair que ce numéro des cahiers du CEDREF constitue une contribution importante pour que « les choses changent » dans les années qui viennent.

Danielle Chabaud-Rychter

Sociologue, GERS
CNRS – Université Paris 8

Martine Spensky (ed) – *Citoyenneté(s). Perspectives internationales*

(2003). Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal/CRCCEMC « Politiques et identités », 207 p.

Dans une introduction remarquable pour la clarté et la fermeté du propos, Martine Spensky campe l'objet de ce livre : il s'agit d'évaluer la validité d'un modèle à la fois historique et philosophique de Thomas H. Marshall, exposé dans son livre le plus fameux, *Citoyenneté et classe sociale*, réédité après sa mort par son étudiant de la London School of Economics, Tom B. Bottomore, avec une note critique de celui-ci sur la perspective de son maître ⁶.

Marshall scande dans l'histoire les trois composantes de la citoyenneté : civique, lorsque le droit de vote n'est plus censitaire, démocratique, quand, après la première guerre mondiale, la classe ouvrière trouve une expression politique autonome, sociale au

⁶ Thomas H. Marshall & Tom B. Bottomore, *Citizenship and Social Class*. London, Pluto Press, 1992 [1^{re} éd. 1949].

lendemain de la seconde guerre mondiale, où apparaissent les allocations universelles de l'État-providence.

Cette citoyenneté est-elle passive ou active ? Concerne-t-elle tout ou partie du genre humain dans les pays qui la pratiquent ? Est-ce un progrès irréversible de la démocratie ? Ce sont ces trois questions que *Citoyenneté(s)*. *Perspectives internationales* tente d'élucider dans des études qui nous mènent de l'Australie pendant la Grande Guerre à la Russie récente en passant par l'Espagne de la première république (1931-1936), l'Angleterre gouvernée par Margaret Thatcher ou l'Écosse du début de ce siècle.

Une des réponses les plus simples mais non la moins intéressante est celle qui dresse les résultats de la politique thatchérienne : le principe de son action étant que « *la société n'existe pas, il n'y a que des individus et leur famille* » et ces individus doivent être traités équitablement par l'État, elle crée un impôt par capitation. Mais comme l'Angleterre n'a pas de fichier intégré comme en France, seuls les électeurs sont soumis à cet impôt : le résultat est que les jeunes défavorisés ne s'inscrivent pas sur les listes électorales, ils perdent ainsi une partie de leur citoyenneté et le vote redevient ce qu'il fut sous la Reine Victoria : censitaire. Mais cette fois-ci la « désaffiliation » est volontaire.

On rencontre cette même dialectique du personnel et du col-

lectif dans les chapitres traitant de l'Australie au début du XX^e siècle et de la Russie post-soviétique : dans les deux cas, le rattachement mythique au souverain, Edouard VII ou Poutine, fonde une citoyenneté qui garde des aspects transcendants : c'est en offrant leur vie à leur souverain pendant la guerre de 1914-1918 que les soldats australiens ont conscience d'être pleinement citoyens de l'Empire britannique ; c'est en votant massivement pour un chef d'État qui lutte contre les démocrates corrompus que les Russes pensent faire acte de citoyenneté et trouver la voie vers le retour à la puissance (collective) et au bien-être (individuel) perdus.

Quatre autres chapitres traitent des rapports entre genre et citoyenneté : le plus complexe est probablement celui qui démêle les raisons d'un vote par le Parlement britannique d'une loi interdisant l'excision sur le sol anglais et les logiques conduisant à ce qu'elle ne fut jamais appliquée. Dans un premier temps, les associations luttant contre la mutilation du corps féminin arrivent à émouvoir certains journaux influents et, par leur intermédiaire, l'opinion publique et le Parlement. Mais, aussitôt la loi votée, les excès verbaux des députés favorables à l'interdiction suscitent la colère des associations défendant les communautés dans lesquelles ces pratiques ont lieu. Et elles trouvent un allié dans les représentants des gynécologues et

obstétriciens qui ne veulent pas que cette pratique leur soit interdite si nécessaire. La loi, votée, est abandonnée et on lui substitue des enseignements sur l'anatomie féminine et le Coran, qui s'adressent aux seuls volontaires. Dans ce cas, quelle citoyenneté a été respectée ? Tout se passe comme si les intérêts communautaires avaient été préférés à ceux des personnes.

Le cas qui décode le plus l'avenir pourrait être celui qui examine la parité entre hommes et femmes dans les élections belges : une majorité est favorable à son institution, mais s'agit-il d'une parité de départ, lors de la constitution des listes électorales, ou d'une parité de résultats, sur les bancs de l'assemblée ? Les deux tendances s'affrontent et la controverse fait émerger deux visions différentes de la représentation démocratique : dans le premier cas, le Parlement représente les proportions des multiples intérêts divergents qui existent dans une collectivité et tente de dégager une politique de ce kaléidoscope. Dans le second cas, le représentant est le miroir d'un sous-ensemble de la population dont « *non seulement [il assure] la défense des intérêts, mais aussi permet, à travers ses caractéristiques personnelles, l'identification et le développement du sentiment d'être présent sur la scène politique* » (p. 205).

Les prodromes de cette ambivalence sont illustrés par les débats parlementaires qui agitèrent la première république espagnole

dans les années trente sur le droit des femmes à voter et à être élues. Le plus frappant, ce sont les arguments de ceux qui s'opposent à ce droit ou qui cherchent à le restreindre, comme ce député qui veut le réserver aux femmes ménopausées, « *à cause de la nervosité due à la menstruation* » (p. 156).

Un chapitre cherche à subsumer les discriminations dont le genre féminin est victime, en se demandant si la citoyenneté idéale formulée par Marshall n'est pas seulement masculine et s'il est possible d'utiliser ce modèle lorsque l'on rend compte de situations où les droits sont incomplets, comme pour les femmes et les immigrés. Il invite à reconsidérer le modèle du point de vue de la reproduction des humains et aboutit à la nécessité de reconnaître le pluralisme et l'ambivalence de la citoyenneté.

Au total un ouvrage stimulant, vivant et informé.

Pierre Tripier

Professeur émérite

Laboratoire Printemps

Université Versailles – Saint-Quentin en Y.

Judith Butler – *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*

Traduit de l'anglais par Charlotte Nordmann (2004). Paris, Éditions Amsterdam, 287 p.

Le pouvoir des mots, c'est d'abord celui de blesser, injurier, menacer, véhiculer la haine à l'encontre des minorités raciales et sexuelles. Comment prendre au sérieux la capacité des mots de blesser les corps – bien que cela soit autrement que physiquement

– sans pour autant légiférer l'injure ? C'est-à-dire sans accentuer le pouvoir régulateur de l'État et sans porter atteinte à ce qui constitue l'autre face du discours de haine, le pouvoir insurrectionnel que lui confère la *resignification*, « *une répétition dans le langage qui impose le changement* » : *queer*, *nigger*, *spick*...

Excitable Speech est le titre original, intraduisible en français, puisqu'étroitement référé au contexte juridique états-unien : « *Selon le droit, sont dits 'excitable' les énoncés prononcés formulés sous la contrainte ; il s'agit habituellement de confessions qui ne peuvent être produites devant une cour de justice parce qu'elles ne sont pas le reflet de l'état mental normal de celui qui les a prononcées* ». L'hypothèse de Judith Butler est que « *nos discours sont toujours d'une certaine façon hors de notre contrôle* ».

Dès le premier chapitre, intitulé *De la vulnérabilité linguistique*, s'amorce une critique de l'abus de pouvoir attribué au discours, où plus exactement de l'extensivité accordée à la théorie du performatif selon Austin. Catharine MacKinnon, en particulier, est critiquée pour l'usage qu'elle fait du performatif à propos de la pornographie qu'elle interprète comme un discours illocutoire, ce qui lui permet d'affirmer que la pornographie n'est pas une opinion mais une conduite haineuse, de ce fait non protégée par le premier amendement – qui régit le droit à la

libre expression. Pour MacKinnon, les mots ne sont pas toujours « rien que des mots ». Dans cette perspective, le discours pornographique aurait le pouvoir d'un impératif, celui de faire ce qu'il prescrit, de réaliser la subordination sexuelle des femmes. D'autres auteurs appliquent le même raisonnement aux propos raciaux. L'impression qui se dégage de la discussion est que ces modes de théorisation visant la protection des minorités ont servi avant tout le jeu des conservateurs. Du point de vue de l'application de la loi, selon Butler, « *l'action du discours est considérée de manière univoque comme une conduite injurieuse (selon un point de vue illocutoire sur l'acte de discours) dans les cas où il est question de la représentation explicite de la sexualité. Le coming out des gays et des lesbiennes dans l'armée en est un exemple* ». Dans ce cas, se dire homosexuel serait l'équivalent d'une conduite sexuelle (relevant de la catégorie des « conduites offensantes »). « *Aussi difficile et douloureux à imaginer que ce soit, l'armée aurait-elle pu s'attaquer à cette forme d'énonciation et en faire un délit [offense] légalement défini, sans le précédent de la loi sur le harcèlement sexuel et de son extension dans le domaine de la pornographie et des discours de haine ?* » demande Butler. « *La relation entre le discours et la conduite est à l'inverse considérée comme équivoque, sinon indécidable, par les cours de justice dans*

les affaires concernant des discours racistes. » L'exemple donné – stupéfiant – est celui d'un jeune homme ayant brûlé une croix devant la maison d'une famille noire – geste qui répète dans sa forme les menaces proférées par le Ku Klux Klan. Un premier jugement condamnant l'acte en tant « qu'agression verbale » fut renversé par la Cour suprême ; au motif que la croix enflammée ne constituerait pas une « agression verbale » mais un simple « point de vue » au sein du « libre marché des idées » et à ce titre « catégoriquement protégé par le premier amendement ».

Par ailleurs, le dévoiement de la théorie de la performativité implique une projection des pouvoirs performatifs de l'État (« Je vous condamne, je vous déclare ») sur l'individu, ce qui déresponsabilise l'État, accentue la responsabilité de l'individu, simplifie la définition du pouvoir et des rapports entre parole et intention. « *Ce que dit la loi, elle le fait, mais on ne peut en dire autant de celui qui prononce le discours de haine.* » « *Le pouvoir performatif du discours de haine est figuré de la même manière que le pouvoir performatif du langage juridique sanctionné par l'État, et la lutte entre le discours de haine et la loi est paradoxalement mise en scène comme un combat entre deux puissances souveraines.* » L'hypertrophie du discours équivaut à l'atrophie du Politique. « *L'accent mis sur le performatif opère la résurrection*

fantasmatique du pouvoir souverain dans le langage : le langage devient ainsi le site déplacé de la politique, et ce déplacement apparaît mû par le désir de retrouver une cartographie du pouvoir plus simple et plus rassurante dans laquelle le postulat de la souveraineté serait protégé. » « *Les structures institutionnelles complexes du racisme et du sexisme sont soudain réduites à la scène de l'énonciation, et l'énonciation elle-même n'est plus la sédimentation d'une institution et d'un usage qui l'ont précédée, mais elle est investie du pouvoir d'établir et de maintenir la subordination du groupe auquel elle s'adresse.* » « *Affirmer qu'il y a une incommensurabilité potentielle entre l'intention et l'énonciation (ne pas dire ce qu'on veut dire), entre l'énonciation et l'action (ne pas faire ce qu'on dit), et entre l'intention et l'action (ne pas faire ce que l'on voulait faire), est-ce mettre en danger la condition linguistique de la participation politique, ou ces disjonctions produisent-elles au contraire la possibilité d'une renégociation politiquement conséquente du langage, qui exploiterait le caractère indéterminé de ces relations ? Comment le concept d'universalisme pourrait-il devenir susceptible de révision si l'on ne supposait pas cette disjonction ?* »

Dans le chapitre intitulé « Mots contagieux », consacré à une réflexion sur la paranoïa et « l'homosexualité » dans l'armée, Judith Butler discute la différence entre

l'énonciation que l'armée considère comme une conduite sexuelle contagieuse (dire : « Je suis homosexuel ») et la logique de l'activisme queer. « Soutenir que le discours sur l'homosexualité, y compris l'acte discursif du 'coming out', fait partie de la définition culturelle de 'l'homosexualité', ce n'est pas tout à fait la même chose que de prétendre que se déclarer homosexuel est en soi un acte homosexuel voire une infraction homosexuelle. » « La déclaration qu'est le coming out est sans doute une sorte d'acte, mais elle ne constitue pas entièrement son référent, en effet si elle rend l'homosexualité discursive, elle ne rend pas le discours référentiel. » Ce chapitre contient en outre un éclairage oblique de la paranoïa des militaires états-uniens par... celle de Freud, à travers une passionnante discussion des thèses freudiennes qui lient la constitution du sentiment social à rien de moins que la suppression des désirs homosexuels, l'homosexualité apparaissant ainsi comme l'autre de la citoyenneté et l'altruisme comme l'un des profits d'une hétérosexualité accomplie.

Le discours est antérieur au sujet et formateur de ce dernier. Le sujet n'est pas seulement produit par ce que le discours lui assigne d'être en positif mais aussi par le mécanisme de la censure « qui n'est pas seulement privation mais aussi formation ». Opposant dicible (normé) et indicible (censuré), Butler souligne que « certain exer-

cice de la censure détermine qui sera sujet, selon que le discours de ce candidat au statut de sujet obéit ou non aux normes régissant ce qui est dicible et ce qui ne l'est pas ».

Cette distinction entre les deux opérations formatrices du sujet du discours conduit Butler à reprendre à son compte le concept psychanalytique de forclusion, tout en lui faisant subir une certaine torsion. « Bien que celui qui parle soit un effet de la forclusion, [écrit-elle], le sujet n'est jamais entièrement réductible à cet effet. » Ou encore : « Quelque chose est exclu, mais aucun sujet ne l'exclut ; le sujet émerge comme le résultat de cette éviction ». Le problème est que la forclusion, en psychanalyse, ne désigne pas exactement l'indicible (ce qui pourrait advenir à la symbolisation une fois la censure levée) mais, de façon beaucoup plus radicale (comme Butler le signale d'ailleurs en note), ce qui a été rendu impossible à penser, ce qui est définitivement hors du domaine de la symbolisation. L'herbe ne (re)pousse pas sur le sol frappé par la forclusion, *a fortiori* le sujet, qui, au contraire, « émerge » en tirant ses ressources de ce qui n'est pas forclos et demeure accessible à la perlarboration. Il ne va donc pas de soi de faire de la forclusion un opérateur du sujet. Mais poussons la logique butlérienne jusqu'au bout. Qu'advient-il si l'on apparie la censure sociale avec la forclusion comme production de l'indicible ?

Soit celui-ci est voué à demeurer forclos à jamais. On se trouve alors proche de la théorie de Monique Wittig pour qui la langue est uniquement celle du dominant (« *Elles disent, malheureuse, ils t'ont chassée du monde des signes...* »). Soit l'indicible peut se symboliser par le truchement de la resignification (ce qui est plutôt la thèse de Butler) dans une version beaucoup plus heureuse de l'usage insurrectionnel du langage, mais auquel cas le terme de forclusion est impropre. Pourquoi ne pas en inventer un autre ? On touche ici à un aspect de la subjectivation qui n'a pas du tout été envisagé par la psychanalyse : les effets de ce que l'on peut désigner comme l'assujettissement du sujet (tels les effets de l'assignation d'une race ou d'un genre à un sujet ou, plus généralement, les effets de son humiliation sociale). Mais pour Butler, la créativité linguistique (politique) est circonscrite à l'usage (répétition, révision, renégociation...) des mots déjà existants, dont il faut assumer « l'impureté ». « *Si l'on considère le discours politique de la modernité, on peut dire que tous ses termes fondamentaux sont 'impurs' et qu'en les utilisant on réinvoque les contextes oppressifs dans lesquels ils ont auparavant été utilisés.* » Elle n'évoque pas la possibilité d'une création de mots nouveaux, la marge d'initiative et d'insurrection se limitant à la décontextualisation, un jeu auquel elle joue elle-même avec maestria.

« *Le moment où, au cours de [l']histoire, des individus s'approprient [les] normes pour combattre leur effet historiquement sédimenté est un moment insurrectionnel, qui fonde un futur en rompant avec le passé* » écrit-elle dans la partie conclusive. Oui mais, ce qui me paraît, pour le coup, forclos de la réflexion, est l'autonomie, la créativité, le génie propre du sujet.

Serait-il possible de restituer au sujet sa génialité sans le réinstaurer en position de souveraineté ? Il me semble non seulement que cela est possible mais que l'œuvre de Butler ne s'y oppose pas. Excitable, cela signifie aussi excité, nerveux... La puissance du discours est bornée et subvertie, comme doublée par le corps. La thèse défendue par Butler, s'appuyant sur Shoshana Felman, est que l'acte de discours est un acte corporel. Le « corps » désignant ici « les effets corporels » qui excèdent les intentions du locuteur et font du sujet, un sujet non souverain tout en donnant sa force « corporelle » au performatif (exemple : la menace). « *Ce n'est pas simplement ce qui est dit qui est communiqué, mais aussi l'attitude corporelle comme instrument rhétorique d'expression.* » Cette formulation renvoie à un corps maîtrisé, celui qui porte le sens pratique ou génère des dispositions au sens de Bourdieu. Mais le corps qui est visé par Butler est doté d'un attribut dont elle montre qu'il échappe pré-

cisément à Bourdieu : c'est « *l'incongruité irréductible du corps parlant* ». Sans doute l'une des propositions théoriques du livre les plus importantes. Le corps est un excès dans le discours « *qui doit toujours être lu parallèlement au contenu propositionnel de ce qui est dit, et même souvent contre lui* ». « *Le discours et le corps sont liés comme par un chiasme. Le discours est corporel, mais le corps excède le discours qu'il produit ; et le discours reste, lui, irréductible aux moyens corporels de son énonciation.* » L'ensemble de ces formulations est très séduisant, et l'on peut déceler un déplacement de ce qui constitue le « sujet du discours », car ce corps incongru, indocile, qui donne à la fois sa force et sa vulnérabilité à la performativité,

on ne saurait l'exclure d'une définition du sujet post-souverain. Où l'on sort, finalement, de la répétition ?

« *Le corps est le point aveugle de la parole* » écrit aussi Judith Butler. Mais de quelle parole ? Il me semble que Butler aborde, avec le corps, le domaine de ce qui est indicible dans le discours de ses maîtres, Lacan en particulier dont le sujet à « *l'inconscient structuré comme un langage* » est si peu incarné et charnel. Parler d'une force corporelle du performatif est hétérodoxe. Grâce à ce pas de côté, la vie vient doubler et troubler le discours philosophique, en une interpellation réellement excitante.

Pascale Molinier

Psychologue
Laboratoire de psychologie
du travail et de l'action – CNAM